

# **l'Estaimpuisien**

Parmi les festivités de septembre, l'incontournable «jogging d'Estaimpuis» a de nouveau fait l'objet d'une importante participation...

## **BULLETIN COMMUNAL N° 131 OCTOBRE 2016**



Directeur de la publication ● Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre ● Mise en page  
et secrétaire de rédaction : Dominique DEROUBAIX ● Secrétariat : Christine DUBUS ●  
Photos : Béatrice DESMET - Quentin HUART - Jean-Claude MAHE - Eddy VERCLEVEN -  
Laure ANDRE ● Editeur responsable : Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre

# CONCOURS DE FAÇADES FLEURIES

1.



## ET JARDINS EN FAÇADE

**(1<sup>er</sup> PRIX) - Alain LEBAS**  
Rue de Menin, 6 ESTAIMBOURG

Une fois encore à l'initiative du Député-Bourgmestre Daniel SENESAEI, en charge de l'environnement, et sous le patronage de l'Administration communale, la 12<sup>ème</sup> édition du concours «Façades fleuries et jardins en façade» a eu lieu durant la période estivale. Voici une partie des réalisations de cette année 2016. Toutes nos félicitations sont ici adressées à tous les participants qui ont une nouvelle fois contribué de la sorte à l'embellissement d'Estaimpuis, entité qui vit et qui fleurit !



**(2) Chantal CARDON**  
Rue des Tanneurs, 39  
ESTAIMBOURG



**(3) VALEMBERG - MOULIN**  
Rue de l'Yser, 78  
ESTAIMPUIS



**(4) Jules GAILLEZ**  
Enclos du Petit  
Tourcoing, 1 - NECHIN



**(5) Rose-Marie COSSEMENT - DUPONCHELLE**  
Rue du Curé, 7 - LEERS-NORD

# Le mot du Député-Bourgmestre

Alors que la saison touristique touche à son terme, nous ne pouvons que nous réjouir de constater que cette année encore, vous avez été très nombreuses et nombreux à participer à la foule d'activités qui vous avaient été concoctées par les soins de notre

**Si tu ne participes pas à la lutte, tu participeras obligatoirement à la défaite**

service Animation. La fin de cette édition remarquable de la saison touristique ne marque évidemment pas la fin des activités estaimpusiennes. Comme le montre le programme alléchant repris dans notre brochure «Vivez la Culture» des rendez-vous culturels sont accessibles à tous gratuitement ou à prix modique. Soyez convaincus que le succès toujours croissant rencontré par ces activités nous motive plus que jamais à poursuivre dans cette direction et à multiplier les efforts afin qu'Estaimpui demeure encore et toujours l'entité qui vit et où il fait bon vivre !

Il en va également ainsi de notre volonté de faire d'Estaimpui une entité durable. Un an après la COP 21 de Paris et à quelques jours de la COP 22 qui se tiendra à Marrakech, il me plaît de souligner les efforts communaux consentis afin de réduire notre empreinte écologique. Car dans cette matière comme dans d'autres, il est capital que les pouvoirs publics puissent jouer le rôle d'exemple. Et comme l'a dit l'écrivain Bertholt BRECHT : «si tu ne participes pas à la lutte, tu participeras obligatoirement à la défaite».

C'est ainsi qu'après avoir initié notre plan quadriennuel en matière d'investissement public dans le photovoltaïque avec l'installation de panneaux solaires sur l'école de Leers-Nord, l'Administration communale et prochainement, l'école d'Estaimbourg ; complété et achevé le plan de remplacement des châssis de nos écoles ; initié le programme d'isolation des bâtiments communaux dont le complexe sportif d'Estaimbourg, la maison de la Croix-Rouge, la maison des Jeunes et le local des Scouts à Leers-Nord, il sera procédé dans les prochains mois à l'installation de cinq éoliennes.

En effet, le recours introduit en novembre 2014 par l'ASBL «Comité de la Royère» a finalement été rejeté par le Conseil d'Etat en septembre dernier sachant que le Collège communal avait refusé la sixième éolienne qui se trouvait à proximité des ruines de la Royère afin de respecter le paysage. Concrètement, cette décision permettra l'installation de quatre éoliennes de part et d'autre de l'A17 à Leers-Nord et Saint-Léger. Concernant la cinquième, qui sera érigée à Néchin, celle-ci sera une éolienne publique dont la gestion reviendra à l'intercommunale IPALLE, ce qui permettra à l'entité de recevoir une somme avoisinant les 300.000 €. De quoi prévoir de nouveaux investissements judicieux dans le renouvelable au bénéfice des Estaimpusiennes et des Estaimpusiens. Notez que ces éoliennes devraient être fonctionnelles pour la fin 2017 ou au début 2018. Ces éléments démon-



## SOMMAIRE

● 2 . Concours 2016 façades fleuries ● 3. Le mot du Député-Bourgmestre ● 4. Christian HOLLEMAERT - Président CPAS ● 5. Daniel SENESAEL - Député-Bourgmestre en charge de la Culture, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Cultes ● 6- Les nouvelles du groupe CDH-Intérêts citoyens - Concours du cercle de lecture ● 8. Cabinet de Jean-Michel NOTTEBAERT, Echevin du Développement territorial ● 9. Cabinet de Fredy DOUILLET, Echevin des Affaires sociales et des Sports ● 10. Intervention du groupe PS - Intervention du groupe ECOLO ● 11. Cabinet de Christian LECLERCQ, Echevin des Travaux ● 12-13-14. Réunions publiques 2016 ● 15. Nouveau et près de chez vous ● 16. Courrier des lecteurs - Euro Services Qualité ● 17. Manifestations culturelles ● 18. Calendrier des festivités - Cérémonie du 11 novembre - Réunion des sociétés - Estaimpui - Exposition philatélique et bourse ● 19. Vins sur Vingt - Fêtes des seniors ● 20. Estaimpui - Réception des mamans - Centre de lecture publique ● 21. Nat'agenda - L'Agenda 21 ● 22. Cours d'aquarelle - Balade nocturne ● 23. Association de parents pour la protection des enfants sur les routes ● 24. Fêtes de septembre 2016

trent, s'il le fallait encore, qu'Estaimpui a plus que jamais pris le train du développement durable en marche.

Je vous souhaite une très agréable lecture de votre revue communale !

Votre toujours dévoué,  
**Daniel SENESAEL,**  
Bourgmestre-Député.



# Christian HOLLEMAERT - Président CPAS

## BANQUE ALIMENTAIRE DEMENAGEMENT EN VUE

La banque alimentaire qui était pour le moment installée à la Maison des œuvres à Estaimbourg va bientôt s'exiler à Estaimpuis. En effet, le CPAS a eu l'opportunité d'acquérir un bâtiment intéressant à plus d'un titre et a donc décidé de poursuivre la distribution des colis alimentaires à cet endroit.

«Nous avons racheté l'entrepôt d'un menuisier à la rue Moulin Masure», nous annonce Christian HOLLEMAERT, Président du CPAS. «C'est une excellente acquisition qui nous permet d'avoir un local propre au CPAS et qui puisse contenir tous nos vivres mais également les nombreux meubles que nous avons afin de pallier aux demandes urgentes.». Le nouvel entrepôt sera fonctionnel dans le courant du second trimestre 2017.

## MEL'BOUTIC NOUVEAUX TARIFS 2016

### BEBES (0 à 24 mois)

- 1 € la pièce sauf manteaux 2 €

Les prix des tours de lit et gigoteuses sont à déterminer par le responsable

### ENFANTS (à partir de 36 mois)

- Manteau ..... 3 €
- Ensemble - Robe ..... 2 €
- Jupe - Pantalon ..... 1,50 €
- Body ..... 1 €
- T-Shirt ..... 1 €
- Pull - Gilet ..... 1 €
- Pyjama - Peignoir ..... 1 €
- Chaussures ..... 1 €

### HOMMES

- Chemise ..... 2 €
- Pantalon ..... 3 €
- Veste de costume ..... 4 €
- Pull - Gilet ..... 3 €
- T-Shirt ..... 2 €
- Manteau ..... 6 €
- Chaussures ..... 2 €

### FEMMES

- Pantalon ..... 3 €
- Robe - Tunique ..... 3 €
- Jupe - Pantacourt ..... 2 €
- Pull - Gilet ..... 3 €
- T-Shirt ..... 2 €
- Sous-pull - Débardeur ..... 1 €
- Manteau ..... 6 €
- Veste ..... 4 €
- Pyjama - Peignoir ..... 2 €
- Chaussures ..... 2 €
- Maillot de bain ..... 2 €
- Chemisier ..... 2 €

### ACCESSOIRES

- Bijoux - Chapeau - Lunettes ... 1 €
- Foulard - Ceinture ..... 1 €
- Sac ..... 2 €

### JOUETS

Prix à déterminer

### ARTICLES DE PUERICULTURE

Prix à déterminer

## AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (A.L.E.) ESTAIMPUIS

**Pour rappel, l'ALE continue à poursuivre son double but initial :**

**1. Permettre à certaines personnes demandeuses d'emploi indemnisées d'exercer une activité limitée (max. 630h00 par an) et par la même occasion les sortir d'un certain isolement tout en augmentant leurs revenus.**

Pour qui ? Pour les chômeurs de moins de 45 ans qui totalisent 2 années de chômage, ceux de 45 ans et + qui comptent 6 mois de chômage et les bénéficiaires du RIS.

**2. Répondre à divers besoins de proximité de la population.**

### POUR QUI ?

Principalement les particuliers mais aussi les autorités locales, les écoles, les associations non commerciales et les horticulteurs.

### POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Essentiellement l'aide au petit entretien de jardin, d'entretien du logement (peintures, ...), accompagnement de personnes, surveillance ou accompagnement d'enfants, aide à l'accomplissement de formalités administratives, etc.

### LE COÛT ?

Le système ALE fonctionne avec des chèques. Par heure prestée, vous remettez au prestataire un chèque d'une valeur de 5.95 €, déductible fiscalement. Vous vous acquittez également d'un droit d'inscription annuel de 5 € (particuliers) ou 7.50 € (asbl). Tous les travailleurs sont assurés.

### PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

N'hésitez pas à nous contacter lors de nos permanences ouvertes au public qui sont les mardi, mercredi et jeudi, de 9h00 à 11 h30 au 0488.192.179 ou de nous rencontrer dans les locaux de la Maison de l'emploi, porte des Bâtisseurs, 20 à Estaimpuis. A bientôt.

Marc CLAERBOUT, responsable ALE Estaimpuis.



**Daniel SENESAEI - Député-Bourgmestre en charge de la Culture, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Cultes**

# SECURITE A ESTAIMPUIS...

**23 KM DE FRONTIERE  
AVEC LA FRANCE...  
UNE VOLONTE D'UNE  
SECURITE RENFORCEE...**

La sécurité est et restera «la priorité des priorités à Estaimpuis». C'est en ces termes que Daniel SENESAEI, Député-Bourgmestre d'Estaimpuis, ouvrait la première réunion de coordination sécurité entre les communes d'Estaimpuis (Belgique), Leers, Toufflers et Watrelos (France).

En effet, Estaimpuis partage 23 km de frontière commune avec ces trois villes françaises et souhaite diminuer de manière significative la criminalité transfrontalière. Si des mesures ont été prises afin de lutter contre l'insécurité comme le placement de caméras aux postes frontalières de Néchin ou encore la création de 3 PLP dans l'entité d'Estaimpuis, Daniel SENESAEI souhaite passer un cap en travaillant davantage avec ses voisins frontaliers.



Pour ce faire, les différents responsables sécurité des quatre communes concernées étaient présents afin d'échanger leurs procédés et bonnes pratiques. C'est ainsi que les Partenariats locaux de prévention (PLP) d'Estaimpuis ont montré un réel intérêt pour communiquer davantage avec leurs voisins français qui possèdent une association «voisins vigilants» comme à Leers. D'autres collaborations ont été évoquées entre services de sécurité français et la police belge. Comme exemple, l'appel à un service de gardiennage privé pourrait trouver facilement une formule adaptable à Estaimpuis. Une formule à ne pas négliger ! Une réunion s'est d'ailleurs tenue, fin septembre, afin de pas-

ser à une seconde étape dans le but d'être le plus efficace possible tant dans la coordination que dans l'échange d'informations.

«Les grands accords conclus entre la France et la Belgique en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière sont une bonne chose», déclarait lors de la réunion Daniel SENESAEI.

«Cependant, les petits accords permettent aussi aux pouvoirs publics de mener des actions positives pour la population et cela avec une réalité de terrain qui nous est propre !»



**AU VOLANT, PAS DE TELEPHONE, NOUVELLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION**

AGENCE WALLONNE POUR LA SECURITE ROUTIERE

Qui n'a jamais été tenté d'utiliser son téléphone en conduisant ? Selon une toute nouvelle enquête de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR), 1 Wallon sur 20 envoie régulièrement des messages au volant. Pourtant, tapoter sur son smartphone en conduisant multiplie par 23 fois le risque d'accident !

Cette nouvelle campagne est un outil de sensibilisation supplémentaire pour atteindre l'objectif de réduction du nombre de victimes sur les routes wallonnes à 200/an d'ici 2020.



## EMISSION TV «71» - Daniel SENESAEI a vaincu le mur

Ce mercredi 5 octobre était diffusée l'émission du célèbre jeu de RTL-TVI, le 71. A cette occasion, le Député-Bourgmestre avait convié les Estaimpusiens à l'école communale d'Estaimpuis pour assister à la diffusion autour du verre de la convivialité. C'est ainsi qu'ils ont pu découvrir que Daniel SENESAEI avait vaincu le mur et remporté une belle somme de 1.300 €. Celle-ci, complétée d'un chèque de 200 € offert par les œuvres sociales du bourgmestre a été remise à l'école des Trioux à Leers-Nord.

## AGRICULTURE DEPLACEMENT AU SALON INTERNATIONAL DE PARIS



**Le vendredi 3 mars 2017, l'Administration communale d'Estaimpuis organise un déplacement en car au salon international de l'agriculture (SIA) à Paris.**

**VOICI LE PROGRAMME DE LA JOURNEE :**

**06h00 - Départ de la Maison communale de Leers-Nord.  
Vers 09h00 - Visite libre du SIA.  
Retour prévu vers 20h00.**

**RESERVATIONS  
ET RENSEIGNEMENTS  
au Cabinet du Bourgmestre  
TEL - 056.48.13.45.**



## Les nouvelles du Groupe CDH-Intérêts Citoyens Patrick VAN HONACKER, Chef de file

L'excellence de demain se cultive aujourd'hui

La présente intervention a été remise le vendredi 30 septembre au secrétariat communal, soit 1 mois avant la distribution de l'Estaimpisien : nous nous excusons donc auprès des lecteurs pour certaines informations qui peuvent paraître tardives. Je reprends ci-après nos commentaires, lors des Conseils communaux du 18 juillet et du 28 septembre.

● Conseil communal du 18 juillet 2016  
Modification budgétaire n°2 Exercice 2016.

La modification budgétaire n° 2 se termine avec un boni de 395.847,04 € contre 577.020,39 €, lors de la précédente modification. Le résultat reste positif, tout en permettant de faire face à des obligations normales de la vie communale.

En septembre, nous évoquerons le budget de 2017 et je reviens avec nos forces de police que l'on doit absolument revoir dans nos rues ! Le problème des vols de vélos, motos, dans les maisons, etc est hebdomadaire : les 7 villages de notre entité en sont victimes et nous ne pouvons laisser ce mal continuer à gagner du terrain.

**UN RENFORCEMENT DE NOS EFFECTIFS DOIT ETRE A L'ORDRE DU JOUR !**

En 2017, notre entité aura 40 ans et j'ai remarqué dans le budget qu'une manifestation festive était prévue à cet effet : nous espérons ne plus devoir acter le fait qu'en «Wallonie picarde, c'est à

**Estaimpui que le risque d'être cambriolé est le plus important»,** comme le titrait un journal régional, en août 2015, voici 1 an. Lors du dernier Conseil communal, vous avez signalé que la Zone de Police avait pris des dispositions supplémentaires. **Avez-vous des nouvelles à ce jour ?**

Il y a lieu aussi de considérer qu'il faut laisser notre police remplir ses tâches essentielles : si des manifestations telles que l'Euro de football ou la présence d'artistes exigent des mesures spéciales de sécurité, ne faut-il pas laisser aux organisateurs l'obligation communale de faire appliquer lesdites mesures de sécurité par une firme privée : ce type d'agence a acquis droit de cité dans le pays et embauche d'ailleurs du personnel !

Dans la suite de l'examen budgétaire, nous constatons que le Collège communal poursuit le dossier du PCDR relatif à la création d'une maison de village à Estaimbourg : montant estimé à 1.409.428 €, avec demande d'octroi de subsides. **Notre groupe s'étonne que le Collège n'ait pas pris l'avis de notre Conseil communal :**

- notre population était-elle demandeuse de pareil projet ?

- des besoins locaux se sont-ils manifestés ? Il en va quand même de 1.500.000 € qui méritent une approche précise du dossier, en ne perdant pas de vue l'équilibre de nos finances, d'autant que l'on

ne parle pas de dossier de cimetière, dont le projet a été brièvement évoqué lors des achats de terrains du CPAS. Des élus ne suivaient pas nécessairement l'avis du Collège. Des subsides ne seraient pas prévus ; **pareil projet risque de réduire à néant le bon équilibre de nos finances !**

● Interventions lors du Conseil communal du 28 septembre 2016

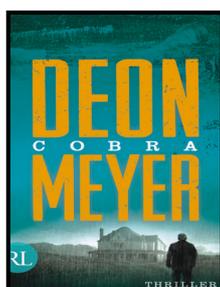
- Au nom du groupe «Intérêts Citoyens-CDH» (P.VAN HONACKER, A.CAPART, B.WATTEZ), je demande au Bourgmestre de respecter la date de réunion prévue pour le Conseil communal, confirmée lors du conseil précédent, ce qui permet à un conseiller de s'organiser sur le plan professionnel, familial et privé. Si la date est modifiée, le courrier par mail facilite grandement l'information et permet à un élu de prendre d'autres dispositions. - **Point 9 : Remplacement d'avales dans l'entité.** Une somme de 49.000 € est prévue pour remplacer des avaloirs dans les rues où il y a utilité. Sans remettre en cause l'utilité de ce travail, ne faut-il pas établir un calendrier à longue échéance et refaire complètement une voirie où on se rend compte que des réparations sommaires sont faites tous les 2-3 ans pour une remise à niveau ? La rue Hermonpont à Estaimpui a été refaite complètement, voici 20 ans : **il est temps de poursuivre avec les rues du Moulin Masure, des Résistants, du Pont Tunnel où le coffre complet de la route doit être refait !**

- Point 11 : Aménagement d'une piste cyclable et rénovation des rues de Belva et de Luna. Notre groupe IC-CDH se réjouit de la mise en route de ce travail inscrit dans notre programme électoral de 2006 et 2012. Pour la piste cyclable, le tronçon envisagé commence à la rue Léon Descamps (au bas du pont du canal) jusqu'à la ferme DUBRULLE, à l'angle de la rue du Centre : il est prévu une passerelle métallique sur le rieu et divers aménagements. Montant de 207.605 € : **Bernard WATTEZ demande** des explications sur la réalisation et le coût du chantier, d'autant qu'il faut y ajouter les travaux de voirie estimés à 125.561 €. Pour ma part, **je m'étonne que le Collège communal ne présente pas un dossier complet depuis le pont du canal jusqu'à la rue du Grand Trieu à Estaimbourg, tant pour la piste cyclable que pour la voirie, tout en phasant le travail sur plusieurs années.**

P. VAN HONACKER, A. CAPART, B. WATTEZ, L. DELESCLUSE, E. HENNO, E. VERSCHUREN, J. LEHOUCQ, A. POLLET, A. WILLOCOQ, C. LEBLANC, F.-A. DUQUESNOY, V. DELBERGHE, S. PHILIPPO, B. DEVAENE, G. BILLOIRE-PETIAUX, A. VEREECKE, A. JAMART, M. LEEUWERCK, L. CAPART. Contact Patrick VAN HONACKER : GSM : 0473/97.02.89 - Courriel: vanhonackerpatrick@outlook.com

Permanence sociale le mercredi de 14h30 à 15h30 ou sur rendez-vous à l'ASBL IMPACT, porte des Bâtimeurs, 20, 7730 Estaimpui - Attention: n'oubliez pas de consulter le site de notre section locale CDH-Intérêts Citoyens : www.lecdh-ic.be.

## CONCOURS DU CERCLE DE LECTURE



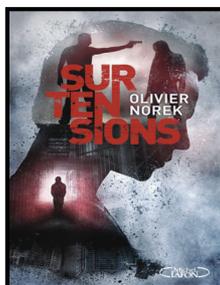
### Cobra de Deon MEYER

Un ressortissant britannique a disparu, ses gardes du corps sont retrouvés sans vie, oeuvre d'un tueur à gage, nommé Cobra. Peu après, un jeune homme dérobe le mauvais sac à main et échappe de peu à une fusillade qui coûte la vie à cinq agents. - **Question :** Quel est le métier d'Alexa ?



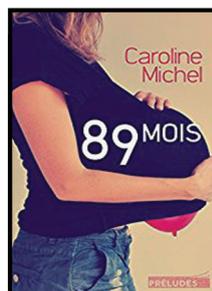
### Au commencement du septième jour de Luc LANG

...un téléphone sonne. Thomas apprend que son épouse a eu un terrible accident de voiture qui l'a plongée dans le coma. Soudain, sa vie si réussie bascule. Entre enquête, saga familiale, quête de soi, entre Paris, le Havre, les Pyrénées et l'Afrique noire. - **Question :** Qui a écrit la phrase suivante ? «Nous vivons comme nous rêvons, seuls» ?



### Surtensions d'Olivier NOREK

Le capitaine de police COSTE doit protéger un membre de son équipe. Il se retrouve au coeur d'une histoire réunissant pédophile, assassin, kidnappeur, braqueur... Pour s'en sortir, il devra faire face à ses démons. - **Question :** Comment s'appelle le pédophile incarcéré ?



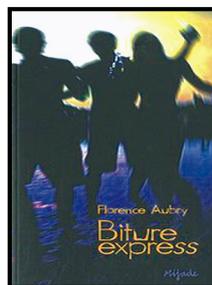
### 89 mois de Caroline MICHEL

Jeanne, célibataire, n'a qu'une obsession : devenir maman avant que le temps ne la rattrape. Elle fait une croix sur le couple et cherche simplement un géniteur. Même si parfois elle doute, elle est déterminée et provoque des rencontres, boit des potions magiques et lève les jambes après chaque rapport, ne sait-on jamais... - **Question :** Quelle est la profession d'Arnaud, le petit ami passager de Jeanne ?



### Il était une lettre de Kathryn HUGHES

A plusieurs décennies d'intervalle, deux histoires d'amour brisées en plein vol. Une simple enveloppe peut-elle contenir la clé du bonheur ? Et le chagrin d'une femme pourrait-il illuminer la vie d'une autre ? - **Question :** Quel prénom les sœurs avaient-elles donné à Chrissie ?



### Biture express de Florence AUBRY

Sarah participe à des «binge drinking». Il y a une soirée où tout bascule... Elle ne sait plus ce qu'elle a fait. Sa soeur Gaby l'observe et cache ce qu'elle peut aux parents. Et puis il y a aussi Lucas qui est si différent d'elle et qui veut l'aider... - **Question :** À quelle soirée Sarah prend le volant alors qu'elle n'a pas le permis ?

Voici les livres sélectionnés par le cercle de lecture et la bibliothèque d'Estaimpui. Vos réponses peuvent être remises dans la boîte (CLPE) ou envoyées à l'adresse : clestaimpui@hotmail.com



# CABINET DE CHANTAL DELANGRE ENSEIGNEMENT - JEUNESSE

## A L'ECOLE DU CIRQUE

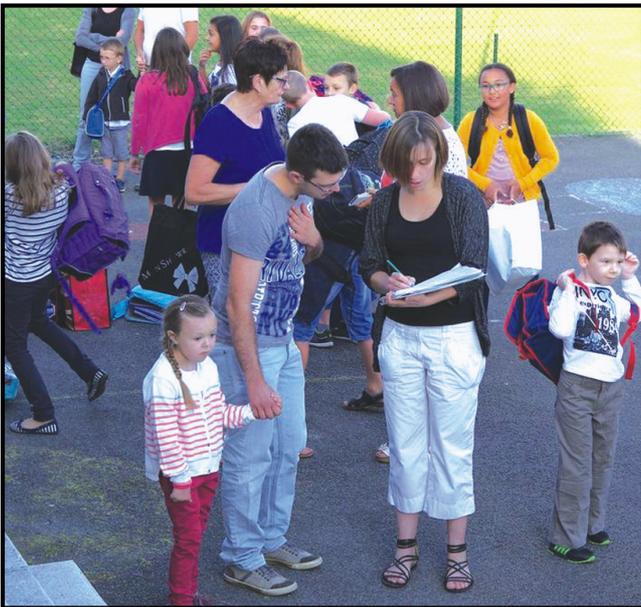
Nous sommes heureux de proposer aux élèves de 3<sup>ème</sup> primaire de nos écoles communales, une semaine intitulée «A l'école du cirque», organisée par 8 artistes professionnels du cirque GEORGET (Tours - France) en partenariat avec l'Association du Cirque pédagogique itinérant du Val de Loire.

Il s'agit d'une véritable classe de découverte et d'apprentissage de 3 jours intensifs pour les élèves et leurs titulaires : l'enfant pourra assister à l'implantation du cirque le lundi matin et dès l'après-midi, les enfants seront répartis en petits groupes et toucheront aux différentes disciplines sous la houlette des artistes formateurs. Chaque élève aura l'occasion de s'initier à chacune des disciplines et cela jusqu'au jeudi ! Après observation des enfants, les formateurs dirigeront chacun vers ce qui lui convient le mieux et commencera alors la véritable préparation de la première partie du spectacle, assurée complètement par les écoliers. Le jeudi sera l'indispensable répétition générale et le soir, enfin le spectacle tant attendu suivi par le public (parents, invité, etc) : les enfants assureront la première partie et les artistes du cirque, la seconde. Cette école du cirque est destinée aux élèves de P3 Estaimpuis - Néchin, P3 - P4 Evregnies - Estaimbourg - Leers-Nord. Celle-ci se fera au complexe sportif d'Estaimbourg et ce, du lundi 7 au jeudi 10 novembre 2016 (pas le mercredi) de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 15h15.



**SPECTACLE FINAL** - le jeudi 10 novembre (19h00) au sein du chapiteau se trouvant devant le complexe sportif communal - place d'Estaimbourg.

## RENTREE SCOLAIRE



**ENSEIGNEMENT - RENTREE SCOLAIRE**  
Voici les chiffres de la population scolaire dans les différentes implantations :

Implant.	Néchin	Evregnies	Estaimpuis	Estaimbourg	Leers-Nord	Total
<b>MATERNELLES</b>						
01.09.2015	67	27	113	36	51	294
01.09.2016	71	31	125	38	55	320
<b>PRIMAIRES</b>						
01.09.2015	100	53	187	69	70	479
01.09.2016	106	51	197	70	70	494

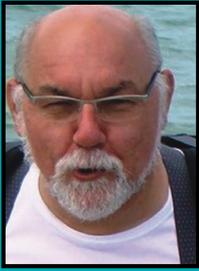
Nous avons donc 26 enfants de plus en maternelle et 15 élèves supplémentaires en primaire. Des chiffres en progression qui nous permettent de dire que l'enseignement est de qualité dans notre entité.

## PROJET «IMMERSION»



Départ du projet en 3<sup>ème</sup> mat. au 1<sup>er</sup> septembre 2016. 12 enfants sur 17 sont inscrits dans cette filière. Ces élèves suivent les cours d'anglais à raison de 8 périodes par semaine avec Mme Julia. Une classe a été aménagée pour plonger les enfants dans cet esprit anglais. Dès que les enfants passent la porte, les échanges se font uniquement et exclusivement en anglais.

Pour une bonne compréhension, l'enseignante utilise divers stratagèmes comme la gestuelle, la répétition, le dessin, l'aide d'un ami,... Le projet évoluera au fil des années et les enfants poursuivront avec 8 périodes d'anglais durant toute la scolarité primaire. Le but du projet n'est pas de rendre l'élève «parfait bilingue», mais de lui donner confiance lors d'échanges linguistiques, de l'inciter à oser s'exprimer dans une autre langue, de permettre aux enfants d'avoir «l'oreille », un vocabulaire suffisant et une intonation dans son langage, une expression correcte de la langue.



# Cabinet de Jean-Michel NOTTEBAERT

## Echevin du Développement territorial

«Loin des sépultures célèbres,  
Vers un cimetière isolé,  
Mon cœur, comme un tambour voilé,  
va battant des marches funèbres.»<sup>1</sup>

Le vendredi 6 novembre 2015, le Conseil communal d'Estaimpuis a adopté, à l'unanimité des membres présents, le nouveau règlement de police de la Zone de Police du Val de l'Escaut. Ce document contient 8 chapitres et 291 articles<sup>2</sup> ... Dès lors, il serait fastidieux de reprendre ici l'intégralité de ce texte. Néanmoins, en fonction de l'actualité, certaines sections seront reprises ou commentées.

Le chapitre 6 traite de la police des cimetières.

### L'article 237 concerne le respect des lieux :

«Sauf dérogation accordée par le Bourgmestre, les cimetières sont ouverts au public tous les jours conformément aux heures reprises dans les règlements des communes concernées et seront affichées à l'entrée de chaque cimetière (Du 1er avril au 14 novembre : de 8 à 18 h 00 ; du 15 novembre au 31 mars : de 9 à 16 h 00).

Dans les cimetières, sont interdits tous les actes de nature à troubler l'ordre ou le respect dû à la mémoire des morts.

En particulier, il est interdit :

- D'apposer des affiches ou d'effectuer des inscriptions, sauf dans les cas prévus par le Décret wallon du 06.03.2009 ou par Ordonnance de police.
- D'offrir en vente des marchandises ou de faire procéder à des offres de service.
- D'entrer dans le cimetière avec un animal, sauf s'il s'agit d'un chien servant de guide à une personne handicapée.
- Les épitaphes ne peuvent pas être irrévérencieuses ou susceptibles de troubler l'ordre public.
- Les déchets de toutes sortes doivent être éliminés par le biais des infrastructures prévues à cet effet. Si des infrastructures différenciées sont mises à disposition pour le tri de déchets, celui-ci sera effectué, conformément aux instructions."

### L'article 238 stipule :

«Sauf autorisation du Bourgmestre, il est interdit :

- D'effectuer des travaux de construction, de plantation ou de terrassement,
- De poser des signes indicatifs de sépulture,
- D'entretenir des signes distinctifs de sépulture.

les dimanches et les jours fériés légaux, ainsi que durant la période du 28 octobre au 2 novembre inclus.»

### L'article 241 est consacré à l'entretien des tombes :

«Dans les cimetières, l'entretien des tombes incombe aux concessionnaires ou à leurs ayants droit.

Le défaut d'entretien qui constitue l'état d'abandon est établi lorsque, d'une façon permanente, la tombe est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée ou en ruine. L'état d'abandon est constaté par un acte du Bourgmestre ou de son délégué, affiché pendant un an sur le lieu de sépulture et à l'entrée du cimetière. Après l'expiration de ce délai et à défaut de remise en état, il est mis fin

à la concession et le Bourgmestre ou son délégué procède d'office à la démolition, à l'enlèvement des matériaux et/ou au maintien du monument. En cas de péril imminent pour la propreté ou la sûreté publique, le mode de publicité et le délai laissé aux intéressés pour effectuer la remise en état ne sont pas d'application.»

### Enfin, la garde des objets déposés sur les tombes fait l'objet d'un article distinct (242) :

«La commune n'assume pas la garde des objets déposés sur les tombes. Il est interdit au personnel des cimetières de :

- Solliciter ou d'accepter des familles ou des visiteurs des cimetières, en raison de ses fonctions, toute gratification à quelque titre que ce soit ;

- S'immiscer, directement ou par personne interposée, dans toute fourniture ou entreprise concernant les funérailles ou sépultures ;

- S'occuper, directement ou par personne interposée, d'opérations commerciales ayant un rapport quelconque avec le service des sépultures ou avec l'entretien et l'organisation des cimetières.»

**Jean-Michel NOTTEBAERT**  
Echevin du Développement territorial-Estaimpuis  
Président de la Slsp «Les Heures claires»  
Celles-Estaimpuis-Mont-de-l'Enclus-Pecq

(1) Le Guignon – Les Fleurs du mal - Charles BAU-DELAIRE – 1821-1867

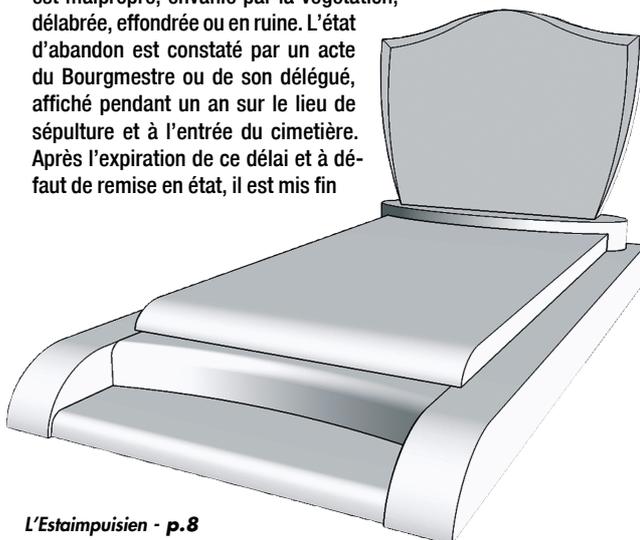
(2) Le document peut être obtenu auprès du secrétariat du député fédéral-bourgmestre Daniel SENESAEL au prix de 3 € ou être téléchargé à partir du site de la commune d'Estaimpuis : <http://www.estaimpuis.be/reglement-general-de-police/>

«V'la l'bon vent, v'la l'joli vent  
V'la l'bon vent m'amie m'appelle  
V'la l'bon vent, v'la l'joli vent  
V'la l'bon vent m'amie m'attend»<sup>1</sup>

Le 10 novembre 2014, l'asbl «Comité de la Royère et du Petit Preux» et quelques citoyens ont demandé au Conseil d'Etat d'annuler l'arrêté du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité du 10 septembre 2014 relatif au permis unique accordé pour construire et exploiter un parc de cinq éoliennes sur la commune d'Estaimpuis. Le 3 juin 2016, les parties requérantes ont reçu le rapport de l'auditeur concluant au rejet du recours.

Considérant que les parties requérantes n'ont pas réagi dans le délai imparti en fonction de la législation, le Conseil d'Etat a décrété le désistement d'instance le lundi 5 septembre 2016 dans son arrêt n° 235.665. Enfin, depuis le début septembre, la s.a. Windvision Belgium a repris les contacts avec les différentes personnes et associations concernées par ledit projet.

(1) Guy BEART - 1968.





**Fredy  
DOUILLET  
SPORTS -  
AFFAIRES  
SOCIALES**

## CONSEIL DES AINÉS

### Remplacement d'un membre effectif du Conseil Consultatif des Aînés à Estaimpuis

La présence de plus en plus de seniors dans notre société est un signe de richesse. Un des enjeux majeurs est de leur donner la place qu'ils méritent en valorisant leurs expériences et en leur donnant la possibilité d'être des partenaires dans la vie sociale, économique et politique locale.

Quels sont les objectifs d'un Conseil Consultatif des Aînés ?

- Renforcer d'une manière générale la participation citoyenne des aînés.
- Donner aux aînés l'occasion d'exprimer leurs opinions et préoccupations.
- Servir de relais entre la population des seniors et le Collège communal pour les questions relatives aux politiques pratiques et le programme de la commune qui ont une incidence sur la vie des aînés.
- Chercher des solutions aux problèmes spécifiques des aînés, les défendre et veiller à leurs suivis
- Diffuser auprès des aînés les décisions prises par le Conseil communal et qui les concernent.

Qui peut participer au Conseil Consultatif des Aînés ? - tout(e) Estaimpuisien (ne) âgé(e) de 55 ans et plus issu(e) d'un des 7 villages que compte l'entité et qui aura présenté sa candidature avec le formulaire ci-dessous. Les membres effectifs et suppléants seront désignés par le Conseil communal pour une durée de 2 ans soit jusqu'à la fin de la législature. Le règlement d'ordre intérieur est à la disposition des candidats au secrétariat du Conseil Consultatif des Aînés.

A renvoyer au secrétariat du Conseil Consultatif des Aînés - Administration communale d'Estaimpuis - rue de Berne 4 à 7730 Leers-Nord - avant le 1<sup>er</sup> décembre 2016 - Tout renseignement peut être obtenu au 056/48/13.20

NOM .....

PRENOM .....

DATE DE NAISSANCE .....

ADRESSE .....

MOTIVATION (en quelques lignes) .....

Date et signature

## «JE COURS POUR MA FORME», un vrai succès...

L'opération «Je cours pour ma forme» lancée en septembre dernier par l'Administration communale d'Estaimpuis a connu pour sa troisième édition un véritable succès. En effet, ce sont pas moins d'une nonantaine de joggeurs amateurs ou confirmés qui ont rallié l'un des 4 groupes de course à savoir 0-5km, 5-10km «moins vite», 5-10km «plus vite» ou les + 10 km. Tout le monde y a trouvé son compte. Les différents niveaux proposés ont permis à chacun de forger sa place dans les différentes équipes et d'ainsi évoluer à son rythme. «Malgré les différences de niveau, l'ambiance est excellente au sein du groupe», commente Logan ARLON, coach. «Le but de mon groupe (ndlr 0-5km) n'est pas de créer de grands athlètes mais de réapprendre à courir progressivement afin d'arriver à courir 5 km sans problème». Pour information, les sessions «tous en forme» reprendront dès le mois de mars 2017. Les renseignements arriveront dans le prochain «Estaimpuisien».



## 8<sup>ème</sup> EDITION POUR LE JOGGING D'ESTAIMPUIS

Le dimanche 11 septembre, la commune d'Estaimpuis emmenée par son bourgmestre Daniel SENESAEL, a organisé pour la huitième édition le jogging d'Estaimpuis, un parcours de 10 km à travers nos campagnes. Cette année, c'est un tout nouveau circuit qu'ont pu essayer les joggeurs puisqu'il avait pour départ le complexe sportif de Néchin. La commune remercie tous les bénévoles, sans eux, la manifestation n'aurait pu avoir eu lieu ; ainsi que l'ensemble des sponsors.



## ESTAIM'RAVELO Succès de foule pour la 7<sup>ème</sup> édition

Ils étaient plus de 500 cyclistes à avoir rejoint Néchin pour le départ du désormais traditionnel Estaim'Ravelo... Une boucle de 25 km à travers la campagne estaimpuisienne où les randonneurs ont pu découvrir les richesses patrimoniales et naturelles de notre belle entité... Une balade conviviale et familiale où petits et grands ont pu s'adonner aux joies de la bicyclette. Ravitaillement à Saint-Léger en musique et arrivée gourmande à Néchin puisqu'une dégustation de produits du terroir a ravi les nombreux participants !



## TENNIS DE TABLE T.T.TEMPLIERS

ESTAIMBOURG (cercle sportif - place de Bourgogne, 1) - Avec nos 4 équipes en fédération et nos 8 tables, nous vous attendons pour une initiation au tennis de table - ENTRAÎNEMENTS - mercredi : de 17h30 à 21h00 - jeudi : de 17h30 à 19h30 (entraînements dirigés) - vendredi : de 17h30 à 21h00 - samedi : début des matchs en fédération à partir de 15h00... Bienvenue à tous !



# INTERVENTION DU GROUPE

PS

## APERO DANIEL SENESAEL : ambiance conviviale et chaleureuse

Chaque année, le premier dimanche du mois d'octobre, Daniel SENESAEL organise son traditionnel apéro. Une fois de plus, le Député-Bourgmestre était très heureux de constater que le succès de celui-ci ne se démentait pas et, qu'au contraire, il allait croissant. Accordéon, un bon repas, une ambiance conviviale et chaleureuse,

près de 1300 personnes, quel beau dimanche ce fut ! Merci à toutes celles et ceux qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de cet événement.



## CORTEGE HALLOWEEN

Fort du succès rencontré l'année dernière, le MJS Estaimpuis organise ce 30 octobre prochain son second cortège Halloween. Celui-ci démarrera à 16h00 de la Maison des Oeuvres (rue des Muguets, Estaimbourg) direction le Parc du Château de Bourgogne pour un parcours sécurisé où le frisson sera garanti, le tout dans une ambiance conviviale et bon enfant. Au bout du parcours, un sachet de bonbons sera offert à chaque enfant.

Afin de garantir la remise des friandises à chaque participant, il est obligatoire de s'inscrire auprès d'Annie BLOMME au 0474.59.50.36.

# ecolo

## MERCI !



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus en participant à notre apéritif. Elles nous renforcent dans nos convictions et dans notre engagement.

### LE CONSEIL COMMUNAL, C'EST QUAND DÉJÀ ?

Si rien n'oblige le Bourgmestre et le Collège communal à fixer un calendrier inamovible pour les séances du Conseil communal, on assiste à Estaimpuis à un scénario inverse. Les dates de séances suivent l'agenda personnel (ou l'humeur) du Député-Bourgmestre-président sans aucune rigueur. Ainsi, il était prévisible de ne pouvoir réunir le conseil au complet un 18 (!) juillet en pleine période de vacances. Il est vrai que le président ne partait en séjour, lui, que le 22 juillet...

Durant cette séance estivale, certains conseillers ont demandé avec insistance la date exacte du conseil suivant, celui de septembre. Elle fut fixée au 19 et même confirmée avec force à la fin du huis clos. Les représentants Ecolo prennent leur rôle de conseiller communal très au sérieux et s'appliquent à participer aux séances. Et il faut savoir, par exemple, que Pauline TROOSTER doit adapter ses horaires de travail et de congés en fonction des dates de conseil communal (ainsi que doivent le faire d'autres conseillers).

Et voilà que, de manière inopinée, le Conseil communal du lundi 19 septembre est annulé ! On s'attend donc à ce qu'il soit reporté au lundi 26 septembre ? Mais non ! La convocation arrive avec la date du 28, un mercredi !

La preuve est, une fois de plus, faite que le bourgmestre et le Collège communal fixent la date uniquement en fonction de leurs propres disponibilités. Sans aucun respect pour les conseillers qui n'ont qu'à suivre leur bon vouloir ! Ce qui implique de modifier leur agenda à la dernière minute, quand c'est encore possible... ! Comment interpréter le fait que, par deux fois, le Député-Bourgmestre confirme une date fantaisiste ? Faut-il y voir une stratégie pour mettre « hors-jeu » certains conseillers du débat public ?

Pour afficher clairement les priorités, Ecolo propose de changer la dénomination « Député-Bourgmestre » en « Bourgmestre-Député ». En espérant qu'ainsi, le bourgmestre respecterait sa fonction de premier citoyen de la commune comme il l'avait promis...

### T'AS UN TRUC ?

L'écologie s'impose petit à petit comme un style de vie respectueux et nécessaire pour tous. Lutter contre le système, c'est quotidiennement penser à ne pas entrer dans son cycle de surconsommation et le priver autant que l'on peut de ce pourquoi il nous met en esclavage : l'argent.

#### A LA MAISON

- Dégivrez tous les trois mois réfrigérateur et congélateur : une couche de 4 mm de givre double la consommation d'électricité !
- N'hésitez pas à diluer avec un peu d'eau vos produits ménagers (liquide vaisselle, shampoing, savon). Vous en utiliserez moins et ils seront toujours aussi efficaces.

#### CONSOMMATION

- Savez-vous qu'une lessive en poudre rejette trois fois moins de tensio-actifs qu'une lessive liquide ? A utilisation équivalente, la poudre compacte est encore moins polluante que la poudre ordinaire.
- Achetez des produits en vrac ou en grandes quantités (en plus c'est moins cher), quitte à les reconditionner dans des boîtes plus petites chez vous. Valable pour la lessive, les pâtes, les mouchoirs en papier, les fournitures scolaires, etc. Cela fera autant de déchets en moins.



# CABINET DE CHRISTIAN LECLERCQ ECHEVIN DES TRAVAUX

1.

## ECOLE D'ESTAIMPUIS

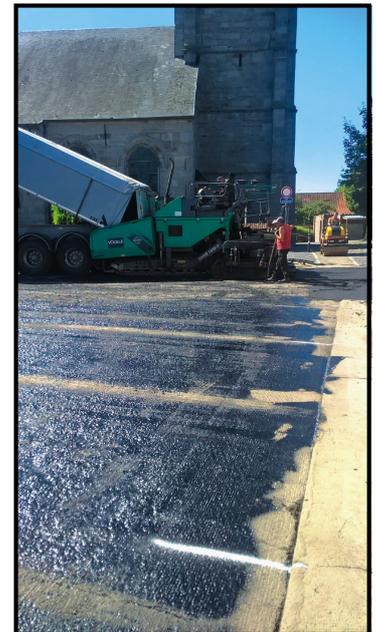
(1.) Juste avant la rentrée scolaire, la cour de l'école primaire d'Estaimpuis a subi un renouvellement complet, puisque l'ancien revêtement en béton a été remplacé par un asphalte. Effectué de main de maître et extrêmement lisse, cet hydrocarboné permettra aux élèves de se divertir en toute sécurité. Profitant de ces travaux, un retrait des marches d'accès à la cour a été réalisé afin de faciliter l'accès au parc de l'école et l'entretien de celui-ci.



2.

## SAINT-LEGER-EVREGNIES

Début septembre, des travaux de voiries ont été effectués sur les places d'Evregnies (2) et de Saint-Léger (3.) La place de Saint-Léger a été pourvue d'un tout nouveau revêtement et celle d'Evregnies a vu sa partie la plus chaotique remise à neuf.



3.

## NOUVEAU MATERIEL

(4.) L'état de propreté des espaces verts et des voiries est une priorité du service travaux, mais nécessite énormément d'investissement en temps et personnel. Afin d'améliorer le service rendu à la population sans pour autant augmenter la main-d'œuvre, un porte-outil a été acquis afin de nettoyer plus facilement les revêtements en pavés de béton, les filets d'eau et les cimetières. Un test de machines de tonte «Mulching» a également été réalisé durant le mois d'août. Ce système de tonte, broyant l'herbe au lieu de la ramasser, permet un gain de temps et surtout un gain financier par rapport à la méthode de tonte traditionnelle. L'objectif fixé par le service est d'utiliser cette méthode pour plus de 80% des tontes effectuées sur l'entité et ce, dès 2017.



4.

# Réunions publiques

## ESTAIMBOURG

**1. Entrée d'Estaimbourg via le calvaire, en venant de Pecq, peu engageante. Y entretenir les plantations.** (Bien qu'il s'agisse d'une route régionale, les services communaux sont intervenus de nouveau pour tailler les massifs arborés).

**2. Rue des Muguets vers la rue Neuve : accroître la visibilité en plaçant un second miroir.** (La configuration des lieux ne permet pas de placer un second miroir. Par ailleurs, vu la hauteur, placer un miroir au-dessus du miroir existant serait inefficace pour les conducteurs).

**3. Sécurité aux abords de l'école : conscientiser les enfants, leur expliquer les règles de sécurité à respecter.** (La police organisera une animation dans toutes les écoles et distribuera une plaquette de sensibilisation (en collaboration avec le Conseil des juniors)).

**4. Déchets de tontes dans les caniveaux lors du fauchage.** (Le service Travaux a investi dans une machine avec brosses plus efficace ; 7 personnes seront engagées du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2017 ; elles assureront la fonction de cantonnier).

**5. Ampoule extérieure allumée en permanence sur le mur de l'école.** (Problème réglé).

**6. Chaudière de l'école : fonctionne en permanence.** (Il s'agit d'une nouvelle chaudière économique à ventilation double flux (air soufflé/air extrait) qui nécessite de fonctionner régulièrement. Attention que le bruit entendu n'est pas toujours celui de la chaudière, mais du moteur assurant la circulation de l'air).

**7. Placer un radar rue des Tanneurs.** (Un radar y a déjà été placé. Il le sera plus souvent. Les statistiques de la police sont publiées dans le présent suivi).

**8. Trouver une solution au problème de parking place d'Estaimbourg.** (En cours : réunion avec les protagonistes pour une refonte du parking et un fléchage dans le village).

**9. Square du petit Duc : terrain de pétanque à rafraîchir.** (fait).

## SAINT-LEGER

**1. Rues de Lille, de Warcoing, de Pecq, du Château d'Eau : vitesse excessive.** (Un dispositif avec notamment des coussins berlinois en caoutchouc sera testé rue du Château d'Eau. Il sera demandé à M. DUHOT (Inspecteur au Ser-

vice public de Wallonie-Direction de la Réglementation et du Droit des Usagers) de proposer des solutions pour les autres rues. Enfin, des panneaux «Priorité de droite» supplémentaires seront posés).

**2. Rénover le local qu'occupe l'école des arts.** (La rénovation du bâtiment comprend trois phases : celle de l'Espace citoyen (fait), celle des logements (fait) ; enfin, celle de la partie qu'occupe l'école des arts. Cette rénovation est prévue au budget 2017).

**3. Création d'un terrain multisports extérieur Agorespace ?** (L'enquête faite via l'Estaimpuisien pour recueillir l'avis des Saint-Légériens n'a pas été concluante. Il peut être envisagé d'organiser des navettes vers la maison de jeunes de Leers-Nord).

**4. Rue de Lille : poteaux électriques sur le sol.** (Ils ont été retirés (poteaux désaffectés suite à l'enfouissement des lignes électriques)).

**5. Rue de Pecq : nuisances sonores lors des soirées organisées à l'Espace citoyen.** (Le règlement d'occupation de la salle sera précisé dans le courrier remis aux demandeurs et des sanctions seront appliquées en cas de non-respect).

**6. Tournoi de pétanque : les joueurs sont peu respectueux. Ils jouent dans le cimetière, laissent des détritus, urinent sur les murs...** (Des contrôles et une sensibilisation seront menés sur le terrain).

## ESTAIMPUIS

**1. Parc d'Estaimbourg et Coeur de la Verte Plaine : incivilités, déjections canines...** (Le gardien et l'agent constatateur renforceront les contrôles et la sensibilisation, ainsi que les amendes administratives).

**2. Rue de la Horne : saletés suite au passage des tracteurs.** Un courrier de sensibilisation a été adressé aux agriculteurs.

**3. Rue du Marais : problème de parking.** (Contact a été pris avec la Résidence Le Part'Age).

**4. Rue du Voisinage Codron : lumière publique, ampoule à remplacer au n°12.** (Transmis au service Travaux pour remplacement).

**5. Rue du Voisinage Codron : route défoncée dangereuse pour les cyclistes.** (Le rapiéçage serait inefficace. En effet, ce sont les soubassements de l'ensemble de la voirie qui doivent être refaits. Une étude plus précise sera réalisée pour budgétisation et planification).

**6. Embellir le rond-point du Pont Tunnel.** (Une proposition est à l'étude. Réalisation prévue au printemps 2017).



**7. Rue de l'Yser : placer une plaque de rue.** (Un montant sera prévu au budget 2017 pour accroître le nombre de plaques de rue sur l'ensemble du territoire).

**8. Rue de l'Armistice : trottoirs en mauvais état.** (Les travaux seront inclus dans le Plan Trottoirs qui affecte un budget annuel de 50.000 € à la réfection des trottoirs des cités - En collaboration avec les Heures Claires).

**9. Square de la Grand Place : incivilités et dégradations.** (Une enquête de la police est en cours. Il sera par ailleurs envisagé de placer des caméras).

**10. Rue de Mouscron : vitesse excessive.** (Cette problématique sera soumise à M. DUHOT, Inspecteur au SPW, lors de son prochain passage à Estaimpuis).

**11. Rue la Boutellerie : prévoir un aménagement du trottoir.** (Transmis au service Travaux et à la police pour qu'une proposition d'aménagement soit faite).

**12. Centre équestre : problématique des crotins de cheval et du parking.** (Un courrier a été adressé à tous les centres équestres).

**13. Rue d'Audenarde : créer une place de parking pour personnes handicapées.** (La demande sera transmise pour étude à M. DUHOT, Inspecteur au SPW).

**14. Société Remi TACK : nuisances sonores.** (Un contrôle sera effectué au regard du permis d'environnement).

**15. Société McBride : nuisances olfactives.** (Un courrier a été adressé à la Direction de Mc Bride).

**16. Ruelle des Vicaires : améliorer l'éclairage public.** (Transmis au service Travaux pour ajout de lampes. Prévu au budget 2017).

**17. Rue Hermonpont : mauvaise réfection de voirie.** (A l'étude : la solution serait de couler une couche de goudron et cailloux suivant une technique spéciale qui assure la planéité de la route).

**18. Fermer les portes du terrain multisports extérieur.** (La pose de caméras de surveillance sera étudiée).

**4. Qu'en est-il du projet de la place ?** (Les travaux devraient débiter au printemps 2017).

**5. Fauchage des bords de route : ramasser le produit de la fauche qui se disperse sur la voirie et dans les avaloirs.** (Des mesures seront prises pour que les ouvriers communaux puissent suivre le tracteur lors du fauchage ; engagement d'un cantonnier par village (affecté à l'entretien des routes)).

**6. Rues de l'Institut et de l'Ancienne Douane : parking «sauvage» lors des entrées et sorties d'école.** (Des contrôles seront effectués par la police).

**7. Rue de l'Ancienne Douane : emplacements de parking occupés par les voitures du garagiste.** (Un contrôle sera effectué au regard de la déclaration environnementale (classe 3)).

**8. Rue de l'Ancienne Douane, n°38 : tache d'huile sur la voirie.** (Transmis à l'agent constateur d'infractions environnementales).

**9. Rue de l'Ancienne Douane, face à la salle de sport, plaque d'égout bruyante.** (Transmis au SPW).

**10. Rue de l'Ancienne Douane (face à la salle de sport) et rue Albert 1<sup>er</sup> (face à la maison de l'environnement) : dalles démisées.** (Transmis au service Travaux pour réfection. Sera mis à l'étude le placement de plots face à la maison de l'environnement pour éviter le stationnement sur le trottoir).

**11. Quid des encombrants ?** (La sensibilisation et le contrôle ont été renforcés. Une nette amélioration a pu être constatée à la collecte de septembre).

**12. Ecole : alarme qui se déclenche de manière intempestive.** (Transmis au service Travaux pour vérification. Rem : à l'avenir, présence d'un concierge à l'école de Néchin).

**13. Friterie fermée à l'Ancienne Douane : est-il utile de maintenir le parking depuis l'arrêt de bus ? En effet, il y a un manque de visibilité.** (La demande sera transmise pour étude à M. DUHOT, Inspecteur au SPW).

**14. Institut Saint-Joseph : construction d'une résidence services pour 15 personnes. De nouveaux emplacements de parking sont-ils prévus ?** (Des emplacements de parking existent à l'arrière du bâtiment (accès via la rue des Saules)).

(Contact sera pris avec la société Ores qui a procédé à la pose de canalisation de gaz, mais qui n'a pas effectué correctement la réfection).

**3. Rue de Roubaix, 21 : curer le fossé.** (Sera pris en considération dans le plan global Ipalle qui est à l'étude (analyse du bassin versant du Pont Paquette)).

**4. Sentiers impraticables :**  
- de la rue de Saint-Léger, n°51 vers la rue de Saint-Léger, n° 75  
- de la rue du Greffier vers la rue du Quennelet  
- de la rue du Quennelet vers la ferme Goemaere (sur la rue du Greffier, au tournant).  
(Un montant supplémentaire sera prévu au budget pour l'entretien des sentiers sur l'ensemble du territoire de l'entité (50.000 euros au budget 2017)).

**5. Rue de la Couronne : les travaux de construction des nouvelles habitations occasionnent des nuisances (circulation dangereuse, écoulement de terre, nuisances sonores, absence de trottoir...)** (Les contacts seront poursuivis avec l'entrepreneur pour qu'il respecte les conditions imposées).

**6. Rue de la Couronne : passage piéton requis à l'endroit des travaux.** (La demande sera transmise pour étude à M. DUHOT, Inspecteur au SPW).

**7. Rue de la Couronne : la piste cyclable aura 1,20 mètre de large au lieu d'1,60 mètre.** (En effet, il faut que la route soit suffisamment large pour que les services de secours puissent circuler).

**8. Inondations : qu'en est-il ?** (Un plan global Ipalle-IEG est à l'étude).

**9. Inondations, rue Pont Paquette : les habitants doivent faire les travaux, mais c'est trop coûteux.** (Intervention sera faite auprès de la Province).

**10. Trottoirs : peut-on y mettre des « obstacles » (plots, pots de fleurs...) afin d'éviter le stationnement ?** (Non, la police prendra les mesures nécessaires pour faire retirer ces « obstacles » là où ils portent atteinte à la sécurité des usagers).

**11. Rue de la Nouvelle Cure : y aura-t-il des travaux ?** (Oui, la voirie sera refaite après les travaux d'égouttage).

**12. Place : quand les travaux de réfection débutent-ils ?** (Travaux réalisés).

**13. Qu'en est-il du projet Mozaïk ?** (Le dossier est au SPW).

**14. Rue de la Godacherie : vitesse excessive au niveau du «s».** (La remarque sera transmise pour étude à M. DUHOT, Inspecteur au SPW).

**15. Rue de la Couronne : 2 trous dans la piste cyclable.** (Travaux réalisés).

**16. Va-t-on refaire la marche nocturne à la Toussaint ?** (Oui, programmée le 29 octobre à 18h30).

## ■ NECHIN

**1. Eglise : nuisances causées par les pigeons.** (Contact sera pris avec Monument Hainaut pour étudier les solutions existantes et efficaces).

**2. Eglise : infiltrations suite aux fortes pluies.** (Dues aux fientes de pigeons qui bouchent les corniches et les gouttières. Des nettoyages ont été effectués et des grilles placées).

**3. Rue des Prés Tasson : présence de fissures. Limiter la charge que les agriculteurs transportent.** (La législation en la matière sera étudiée et les mesures nécessaires prises).

## ■ EVREGNIES

**1. Qu'en est-il du mur anti-bruit qui devait être placé le long de l'autoroute ?** (Un courrier sera adressé au ministre compétent).

**2. Face à l'école, au passage piéton : renforcement du trottoir avec accumulation d'eau.**

**17. Les jeux d'enfants dans le jardin de l'école ne seraient pas homologués ?** (Transmis au responsable sécurité pour vérification).

**18. Site du Quevaucamps : nuisances dues aux motos.** (Transmis à la police pour renforcer les contrôles).

**19. Le nouveau Règlement général de police sera-t-il distribué en toutes-boîtes ?** (Non, ce serait trop coûteux. Toutefois, il peut être transmis sur demande au prix de 3 € et peut être téléchargé sur [www.estaimpuis.be](http://www.estaimpuis.be)).

**20. Rond-point à Estaimpuis : dans quel sens les cyclistes peuvent-ils circuler ?** (Dans un seul sens, celui de la circulation).

**21. Peut-on placer des panneaux «Les voisins veillent » ?** (A condition de mettre en place un PLP, Partenariat Local de Prévention).



**(branches au sol et hautes herbes).** (Un courrier sera adressé au SPW).

**13. Place : installer des caméras de surveillance.** (Un montant sera prévu au budget 2017 pour l'achat de caméras de surveillance).

**14. Tannerie Masure : nuisances olfactives.** (Un contrôle sera effectué au regard du permis d'environnement et des contacts seront pris avec le Département de la Police et des Contrôles).

**15. Maison de village, rue des Victimes : où les associations qui l'occupent iront-elles lors des travaux de rénovation ?** (Un autre local leur sera proposé).

**16. Maison de village, rue des Victimes : est-il prévu des emplacements de parking ?** (La demande sera transmise pour étude à M. DUHOT, Inspecteur au SPW).

## ■ BAILLEUL

**1. La maison de village : où en est-on ?** (Les travaux devraient débuter début de l'année 2017).

**2. Place : vitres de l'Abribus cassées.** (Transmis au service Travaux et au TEC. La zone sera retravaillée).

**3. Place, bulle à verre : dépôt de sacs, zone à embellir.** (Transmis au service Travaux et à l'intercommunale Ipalle. La zone sera retravaillée).

**4. Place : mettre un porte-vélos pour les usagers qui prennent le bus.** (Demande transmise au service Travaux pour la pose d'un porte-vélos près de l'Abribus. La zone sera retravaillée).

**5. Un habitant invite à faire le tour de la cité, un autre invite aussi à aller voir l'autre cité clos Bel Horizon.** (Une rencontre sera organisée avec le Bourgmestre et les Heures Claires).

**6. Quid de l'orgue de Bailleul ?** (Les travaux devraient débuter en janvier 2017. L'accord préalable du SPW étant nécessaire vu que l'orgue est classé).

**7. Miroirs à remplacer sur la voirie.** (Les miroirs ont été commandés et placés).

**8. Placer des panneaux anti-défections de chien.** (Les panneaux ont été commandés).

**9. Rue Saint-Brice : placer des pots de fleurs dans la zone derrière les 3 chicanes.** (Transmis au service Travaux pour étudier la faisabilité).

**10. Les casse-vitesse sont inopérants pour les bus.** (Un courrier a été adressé au TEC et une réunion est programmée).

**11. Rue Saint-Brice : bouche d'incendie peu visible.** (Transmis au service Travaux pour être nettoyée et repeinte).

**12. Dégager la piste cyclable d'Estaimbourg**

## ■ LEERS-NORD

**■ Qu'est-il envisagé pour prévenir les inondations ?** (Une réunion sera programmée avec l'ensemble des acteurs - Services publics et citoyens - Belgique et France).



## CONTROLES DE VITESSE : LES STATISTIQUES DE LA POLICE

Comme demandé lors des réunions publiques nous publions les statistiques relatives aux contrôles de vitesse réalisés par la police dans la commune en 2016 au moyen d'un radar.

	Adresse	Vit Max.	Nbre d'op.	Nbre de véh.	Nbre infrac.	Vit Max. const.
<b>BAILLEUL</b>	Rue Marcel Nottebaert	50	1	64	21	82
<b>ESTAIMBOURG</b>	Rue de Luna	50	17	1770	318	95
	Rue des Tanneurs	50	2	247	64	85
<b>ESTAIMPUIS</b>	Rue Hermonpont	50	4	784	110	87
<b>EVREGNIES</b>	RN 511	50	1	140	6	128
<b>LEERS-NORD</b>	Rue du Centre	50	4	449	26	75
<b>NECHIN</b>	Rue Reine Astrid	50	4	438	88	126
	Rue de la Station	50	2	84	14	76
	Rue des Combattants	50	2	187	11	69
<b>SAINT-LEGER</b>	Rue du Château d'Eau	50	3	426	87	84

## Nouveau et près de chez vous...

[www.infirmiers-estaimpuis.be](http://www.infirmiers-estaimpuis.be)  
0491.88.95.96.

La discipline est en plein boom ! L'hypnose et ses vertus thérapeutiques commencent, petit à petit, à plaire au grand public. Jadis prise pour une médecine parallèle, un peu vaudou, elle fait maintenant partie intégrante des soins administrés en médecine conventionnelle.

Steve PAPE, infirmier de formation,

a décidé de se spécialiser dans

l'hypnothérapie afin d'apporter un plus à ses patients. «Je suis réellement convaincu par l'hypnose et les bienfaits qu'elle peut amener aux gens», nous confie ce dernier «J'accorde beaucoup d'importance au premier contact avec les patients afin de bien cerner leur problème et surtout les mettre en confiance. L'hypnose permet d'aider les gens que ce soit pour soulager des douleurs, prendre confiance en soi, arrêter de fumer, perdre du poids...».

Diplômé technicien en hypnothérapie, Steve vous accueille à son cabinet uniquement sur rendez-vous.



**STEVE PAPE, HYPNOTHERAPEUTE  
A VOTRE SERVICE**

## LA TAVERNE D'OBELIX ... UN LIEU A DECOUVRIR A BAILLEUL

**Julien SULMON.**  
**La Taverne d'Obélix**  
**Place Abbé**  
**César Renard, 1**  
**7730 BAILLEUL**  
**069.22.94.96.**

repandre l'activité horeca de Bailleul et de diversifier nos services», nous annonce le responsable.

En effet, en plus d'être un café de village, la Taverne d'Obélix vous propose également la presse et le pain. «Nous avons décidé d'offrir des services supplémentaires car à Bailleul, il n'y a plus de commerces de proximité. Notre volonté est de renouer un contact avec la population». De plus, la bourloire a rouvert ses portes et accueille trois équipes cette année. Une belle activité qui permet à notre patrimoine culturel de continuer à exister. «Ouvrir la bourloire était pour nous une priorité. La salle est également mise en location pour d'éventuelles manifestations», ajoute l'intéressé.

C'est à Bailleul que nous vous emmenons afin de vous faire découvrir le nouveau bistrot du village : La Taverne d'Obélix. C'est dans les murs de l'ancien café communal, à l'angle de la rue Saint-Brice et la place Abbé César Renard que ce café a vu le jour. C'est Julien SULMON qui a repris l'affaire bailleuloise. «Nous avons décidé de



**Agence immobilière**  
**ABRIMMO**  
**Rue Jules**  
**Vantiegheem**  
**8b ESTAIMPUIS**

**DEMENAGEMENT POUR**  
**COGEPPA -**  
**ABRIMMO**

L'agence bancaire Cogeppa associée à l'agence immobilière

Abrimmo qui se trouvent actuellement à proximité de la place d'Estaimpuis vont bientôt s'envoler vers un nouveau nid douillet. En effet, Jean-Michel REHEUL et ses équipes ont trouvé une nouvelle destination et s'installeront dès le 15 novembre dans la zone du Quevaucamps, à proximité du centre commercial «Mains et Sabots».

 **Agence immobilière**  
Mouscron-Estaimpuis-Tournai/Leuze



**OUVERTURE LE 15/11/2016**

**À la Rue Jules Vantiegheem 8B 7730 Estaimpuis**  
**056/ 554 000 - WWW.ABRIMMO.BE**

# COURRIER DES LECTEURS

## J'ortourne ouvrer

**Bertine :** Salut Fons ! Qu'min qu'te vas aujourd'hu ?

**Fons :** Pas fort bin !

**B. :** Quoi 's que t'as ?

**F. :** Ch'est 'l facteur !

**B. :** 'l facteur ?

**F. :** Bin ouai, i m'a apporté eine lette .

**B. :** Eine lette ! Te n'troufe pas qu'ch'est normal pour ein facteur !

**F. :** Ouai ch'est normal , mais ichi, ch'est eine lette espéciale !

**B. :** Eine lette espéciale ! T'as orçu tes contributions à payi.

**F. :** Béh nin neon ! Ch'est l'O.N.P. qui m'l'a invoyi.

**B. :** L'O.N.P. ! Quoi's qu'i t'veulent ces arsoules !

**F. :** I paraîtrot que j'sus orvénu d'mindeu d'imploi ! Te t'rinds keompte !

**B. :** D'mindeu d'imploi ! A t'n'ache !

**F. :** Ouai, j'dos printe contact avé l'ONEM. Te m'veos ortourner à l'usine ! J'ai tout dis ouvrer dins l'textile. J'éteos ouvri teinturier à Roubaix. I a longmint qu'cha n'existe pus dins not'coin .Et je n'sais rin faire d'aute à part min jardin.

A 73 ans ! I d'vintent maboules.

**B. :** T'es seur qu'tas bin lu 'l lette ?

**F. :** Bin ouai , j'ai lu qu'i parlotent de prépinsieon. Pour mi, prépinseon, cha veut dire avant 'l pinsieon. T'chan qu'j'éteos à l'armée , min sergent i diseot: Fons te deos te prépositionner. Et j'm'ertrouveos pa d'avant tertous les autes. Ch'est ainsin qu'j'ai compris que 'l prépinsieon, ch'es d'avant 'l pinsieon. J'vas d'voir ortourner ouvrer !

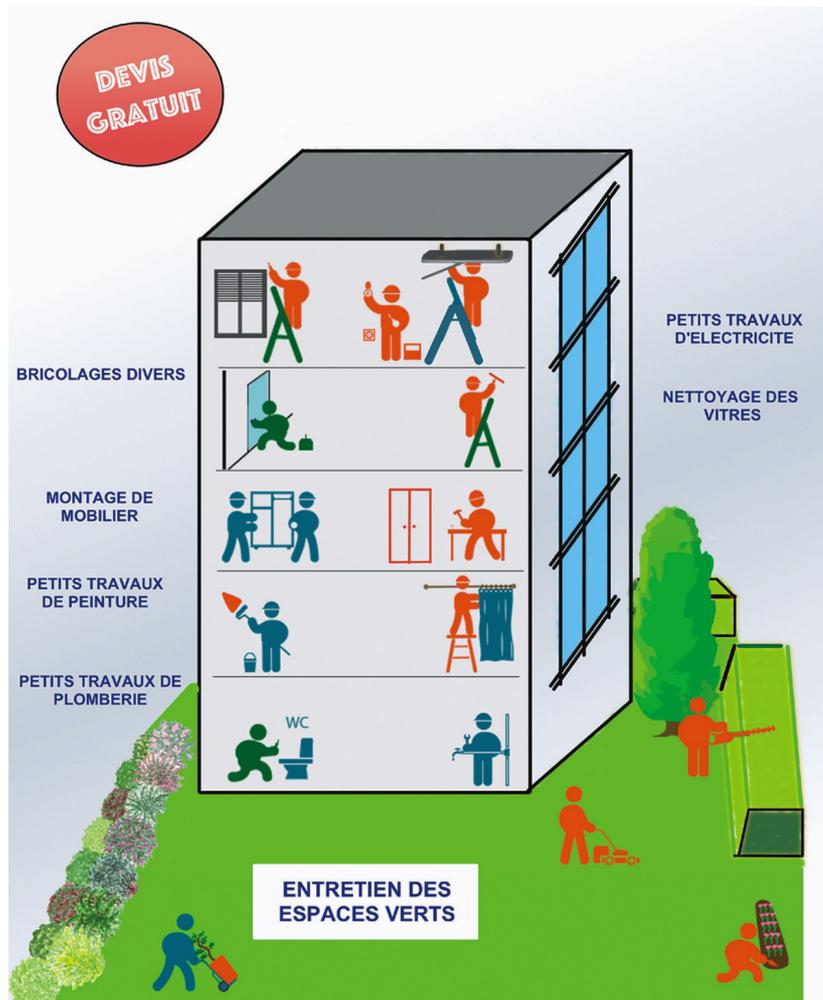
**B. :** Ch'n'est nin possipe, Fons, pas à t'n'ache ! 'T n'as certainmint pas bin compris. Te sais bin qu' t'n'as jomais été champion in lecture. Te t'souvins , in s'est rincontré à l'usine. T'aveos 14 ans et mi j'plieos les couvertures au Transval.Ch'est à peine si t'saveos lire deux lettes in suvant.

D'ouè s' qui est c'timps là. Allez ! Moute mi c'te lette.

**F. :** Tins la v'la ! Te veos bin: Office National des Pinsieons.

**B. :** T'as raiseon ! Mais ch'a n'a rin à vire avé l'prépinsieon. Ch'est 't

# EURO SERVICES QUALITE



# ESQ

Euro Services Qualité

20, Porte des Bâtitseurs

Estaimpuis

056/ 48.20.20

info@esq.be

pinsieon française qui te d'minde de rimplir ein formulaire . Te deos moutrer que t'vis acore. Te deos aller à l'commune d'Timpus pour cha. Ch'n'est pas l'ONEM mais le SAGEM. Ch'n'est pas du tout 'lmême cause. T'es ein foutu balochard !

**F. :** 'J deos moutrer que j'vis acore et pourquoi ?

**B. :** Bin comme cha te vas acore orcevoir 't pinsieon .

**F. :** Ouai , mais i'n'faudrot nin qu'in m'inlête mes points, passe qu'alors

j'n'areos pus assez d'sous pour payi min loyi. 'j vas d'voir aller dormir dins l'camuche à lapins dins l'feond d'min jardin. J'ai vu cha à l'télé d'min garcheon, 'l semaine qui est oute.

**B. :** Tche biestries ! Pour qu'mincher , ch'n'est pas tin jardin, vu qu't'es locataire, deusio , tes infants , i n'eont pas d'gardin. Alorsse , te n'deos pas t'in faire. Vas orweti si tes poreos , i poust'tent bin.

Allez, salut, Fons ! A 'l prochaine feos, dins t'camuche à lapins , peut-être !

**A NOTER  
A VOS  
AGENDAS...**

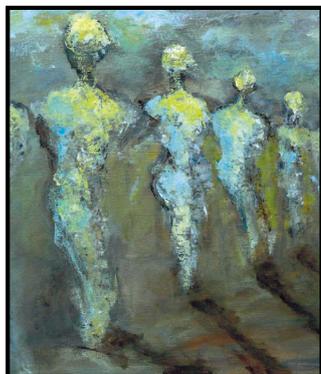
# MANIFESTATIONS CULTURELLES

## Fabian LE CASTEL

Spectacle - **Dimanche 6 novembre 2016 à 16h00 - Salle de La Redoute - ESTAIMPUIS**  
- Natif de Mouscron, à l'école, il caricature déjà vocalement ses professeurs. Il écume les festivals dans toute la francophonie. Apprécié dans l'émission «Cactus» avec Jérôme DE WARZEE, il nous rejoindra sur la scène de La Redoute. - P.A.F. 5 € - Réservations et renseignements : 0478.84.06.07 - 056.48.13.76.

## EXPOSITION «ART ET PASSION»

Peinture / Céramique - Christian CARETTE - Liliane VANDENHEEDE - **Château de Bourgogne - ESTAIMBOURG** - du 18 au 27 novembre 2016 - Vernissage le 18 novembre (19h00)



## EXPOSITION «INTEMPORELLE»

Peinture / Sculpture / Dessin / Photographie

Collectif de 12 artistes - **Château de Bourgogne - ESTAIMBOURG** - du 2 au 11 décembre 2016 - Vernissage le 2 décembre (19h00)



## THEATRE - LES FRERES TALOCHE



**Dimanche 11 décembre 2016 à 18h00**  
**Centre Marius STAQUET - MOUSCRON**

Première pièce de théâtre des Frères TALOCHE -  
Univers burlesque et tendre à la fois...  
Prix : 37 € (sur réservation)  
0478.84.06.07. 056.48.13.76.

Prise en charge en bus (place des villages)  
PLACES LIMITEES A 20 !

# CALENDRIER DES FESTIVITES

## NOVEMBRE

06 - **ESTAIMPUIS** - Fabian LE CASTEL (La Redoute)

07 - **SAINT-LEGER** - Amitié en marche

10 - **ESTAIMBOURG** - Cirque Georget - spectacle des enfants des écoles

11 - **NECHIN** - Manifestations patriotiques du 11 novembre

12 - **ESTAIMPUIS** - Fête unité scouts (salle La redoute)

19 - **LEERS-NORD** - Réunion calendrier (maison communale)

**ESTAIMPUIS** - Repas pensionnés salle «bon accueil»

20 - **ESTAIMPUIS** - Réunion philatélie (complexe sportif - salle fitness)

26 - **ESTAIMPUIS** - Repas spaghetti AC. Estaimbourg (salle La Redoute)

**ESTAIMBOURG** - B.C. Estaimpuis repas St-Nicolas

**NECHIN** - Fête de l'école d'Evregnies (complexe sportif)

27 - Réunion numismatique (salle Estaim'services)

## DECEMBRE

03 - **LEERS-NORD** - Saint-Nicolas Comité des fêtes

**ESTAIMPUIS** - Fête Saint-Nicolas école (complexe sportif)

5-6 - **NECHIN** - Fête Saint-Nicolas (complexe sportif)

4 - **ESTAIMPUIS** - Banquet des cheveux blancs (salle paroissiale)

10 - **LEERS-NORD** - Banquet de Sainte-Cécile - Majorettes (salle paroissiale)

11 - **LEERS-NORD** - Marché de Noël des Satcheux

**ESTAIMPUIS** - Sainte-Cécile - Royale harmonie Estaimpuis

12-13-14 - Marché de Noël en Normandie

16 - **SAINT-LEGER** - Marché de Noël (Cadichon)

17 - **ESTAIMPUIS** - Concert de Noël chorale SANGOMA - (église Estaimpuis)

**LEERS-NORD** - Expo d'hiver

17-18 - **ESTAIMBOURG** - Marché de Noël (domaine de Bourgogne)

18 - **ESTAIMBOURG** - Père Noël des Oeuvres sociales

25 - **ESTAIMPUIS** - Repas oeuvres du bourgmestre pour personnes seules de + de 50 ans (salle bon accueil)

## MANIFESTATIONS DU 11 NOVEMBRE



- **10h30** : **NECHIN - EGLISE ST-AMAND** - Grand messe célébrée à la mémoire des victimes civiles et militaires des 2 guerres.

- **11h30** : Cérémonie du souvenir au monument aux morts, et aux Anglais avec dépôt de gerbes et hymnes nationaux avec la participation des enfants des écoles communales, l'Harmonie

Royale Communale d'Estaimpuis, les représentants et porte-drapeaux des groupes patriotiques, les combattants, les pompiers, les services de police, les autorités communales, les sociétés et la population.

Les cérémonies se clôtureront par le vin d'honneur au sein de la cantine de l'école communale.

## AVIS AUX SOCIETES



En vue de l'élaboration du calendrier des manifestations, fêtes et cérémonies de l'entité d'Estaimpuis pour l'année 2017, le Collège communal a le plaisir de vous inviter à la réunion qui aura lieu le samedi 19 novembre 2016 à 10h00 à l'Administration communale, rue de Berne, 4 à Leers-Nord.

Ce calendrier reflète la vie de nos villages et permet à chaque habitant d'être informé des différentes manifestations et d'y participer. Un calendrier bien établi permettra aux médias (journaux, télévision...) de faire écho du fonctionnement de vos sociétés. Comme l'an dernier, celui-ci sera inclus dans les six revues communales de notre entité ainsi que dans la rubrique «Estaimpuis» de chaque journal ainsi que sur le site internet de la commune.

En cas d'indisponibilité, pourriez-vous remettre le plus rapidement possible tous les renseignements utiles au service Animation de l'Administration communale, rue de Berne, 4 - 7730 - Leers-Nord - Tél : 056.48.13.76 ou 0478.84.06.07 ou par mail christine.dubus@estaimpuis.be. Nous nous permettons également de vous demander de nous faire parvenir les changements éventuels au sein de votre association, club, société,... (président, secrétaire, trésorier).

# ESTAIMPUIS EXPOSITION PHILATELIQUE ET BOURSE dimanche 30 octobre 2016 de 9h00 à 16h00

**SALLE «LA REDOUTE»  
RUE DE MENIN A ESTAIMPUIS  
FLECHAGE  
«LA REDOUTE» AUTOROUTE A17 -  
SORTIE 2 - ESTAIMPUIS**

**Entrée gratuite - Négociants  
Bar - Sandwiches**

En collaboration avec le Conseil Philatélique Hennuyer de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique, l'Entente Philatélique du Hainaut Occidental, l'Administration et le Centre Culturel d'Estaimpuis  
RENSEIGNEMENTS : Association Philatélique d'Estaimpuis - Bernard PETERS - Tél : 069.35.10.53 - bernardpeters@scarlet.be

# Vins sur Vingt - Caviste spécialisé dans les vins BIO mais pas que ...



Ca y est... l'ancienne cave de Gérard DEPARDIEU située dans le complexe Estaim'services a trouvé une nouvelle vie puisqu'il vient d'être repris par un autre caviste. C'est sous l'appellation «Vins sur vingt» que la cave a rouvert ses portes le 21 octobre dernier.

Un commerce attendu par pas mal de monde et qui devrait ravir les amateurs

en la matière. «Nous avons ouvert le vins sur vingt avec beaucoup d'ambition», nous confie l'un des responsables, Pierre MARTIN. «Nous sommes des cavistes spécialisé dans les vins bio mais pas que... nous sommes importateurs de vins c'est-à-dire que nous sommes en contact direct avec les vignerons. Nous connaissons donc très bien les produits que nous sélectionnons. Outre la vente de vins, nous avons aménagé un bar qui nous permet de réaliser des dégustations et de mettre nos clients à l'aise.»



**Vins sur Vingt**  
**0476 25 24 36**  
**[martinp.vins@gmail.com](mailto:martinp.vins@gmail.com)**

## Fête des seniors à Estaimpuis

C'est le samedi 1<sup>er</sup> octobre qu'a eu lieu le traditionnel après-midi consacré aux seniors de notre entité.



En effet ce jour-là, le Député-Bourgmestre, Daniel SENESAEL, ainsi que le Collège communal recevaient en la salle du complexe sportif d'Estaimpuis, les aînés de notre entité. C'est dans une ambiance chaude et conviviale que les participants ont pu, comme chaque année, apprécier un spectacle de choix ainsi qu'un copieux goûter.

# ESTAIMPUIS - RECEPTION DES MAMANS



Le 17 septembre dernier, le Député-Bourgmestre, Daniel SENESAEL, ainsi que le Collège communal ont reçu les familles qui ont accueilli un nouvel enfant dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016. Lors de cette petite réception, les mamans ont été mises à l'honneur. Outre un bon d'achat de 40 €,

un livret établi au nom du nouveau-né leur a été remis. Elles ont également été fleuries et le verre de l'amitié leur a été offert afin de clore cette manifestation qui se déroule chaque trimestre en toute convivialité.

## CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

### JEUDI 3 NOVEMBRE :

- Animation «Halloween» (5-9 ans) de 14h00 à 16h00 à la bibliothèque.

### SAMEDI 5 NOVEMBRE :

- Lancement du concours littéraire de la bibliothèque.

### DU MARDI 15 AU VENDREDI 18 NOVEMBRE :

- Formation informatique groupée «Apprivoisez Facebook».

### MERCREDI 16 NOVEMBRE :

- Animation «Et si on racontait une histoire» (5-9 ans) de 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00 à la bibliothèque.

### JEUDI 24 NOVEMBRE :

- Soirée d'information sur le livre numérique le 24 novembre à 20h00 à la bibliothèque.

**A** fin d'emboîter le pas aux évolutions technologiques, la bibliothèque proposera bientôt un nouveau service de prêt de livres numériques via la plateforme en ligne Lirtuel, accessible aux lecteurs membres. La soirée d'information (et de démonstration) permettra d'en savoir plus sur le fonctionnement du prêt numérique et sur les aspects techniques qui en découlent : peut-on lire ces livres sur liseuse ou sur tablette ? Quelles applications faut-il télécharger ? Comment faire pour se créer un compte sur Lirtuel ? La soirée est gratuite et ouverte à tous : novices et lecteurs numérique confirmés sont les bienvenus ! Plus d'infos au 056/48.76.61 ou par e-mail à l'adresse [info@bibliotheque-estaimpuis.be](mailto:info@bibliotheque-estaimpuis.be)

## CLUB DE BASKET

### ESTAIMPUIS - ESTAIMBOURG

CONNAIS-TU LE CLUB DE BASKET  
D'ESTAIMPUIS - ESTAIMBOURG ?

A PARTIR DE 5 ANS

ÉQUIPES D'ÂGE : 6-8 ANS,  
8-10 ANS, 10-12 ANS,  
12-14 ANS, 14-16 ANS

VIENS ESSAYER  
GRATUITEMENT !



ÉQUIPES FILLES  
ET GARÇONS !

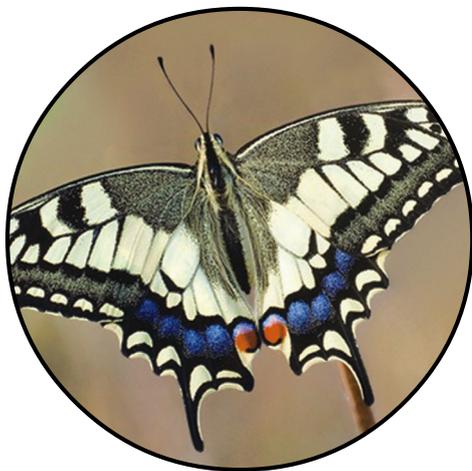
SALLE : ENCEINTE DU DOMAINE DU  
CHÂTEAU DE BOURGOGNE

INFOS & HORAIRES :

[WWW.BCJSE.BE](http://WWW.BCJSE.BE)

RENSEIGNEMENTS : 0491 90 93 64





# LE NAT'AGENDA

## MINUTE PAPILLON !

**Mardi 15 novembre - 18h30** - En Belgique, plus de 30% des papillons sont menacés d'extinction. Pourrons-nous longtemps encore admirer l'accord parfait de leurs ailes ? Pierre BONMARIAGE (Cercles des Naturalistes de Belgique) vous invite à sa conférence «Minute papillon !» - Entrée libre.

## LA PERMACULTURE

**Jeudi 24 novembre - 18h30** - La permaculture appliquée au jardin repose notamment sur l'observation des écosystèmes naturels. Cette conférence vous propose une entrée en matière en permaculture et des outils simples à mettre en pratique chez vous. Avec Yves DESMONS, membre des Cercles des Naturalistes de Belgique - Entrée libre.

## SPECIAL ARMISTICE :

### «Paysages en bataille»

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre - 18h30** - La guerre de 1914-1918 a marqué la physionomie des contrées sur lesquelles elle s'est déroulée et modifié considérablement leurs écosystèmes... Les paysages portent les stigmates de la bataille. Une conférence donnée par Isabelle MASSON-LOODTS, historienne et journaliste, autour de son livre «Paysages en bataille» - Entrée libre.

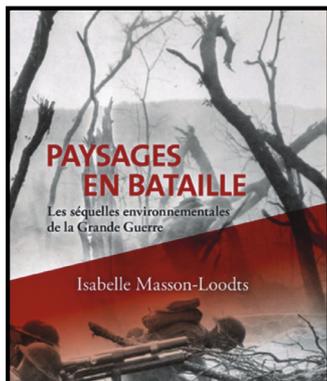
## DISTRIBUTION D'ARBRES ET FRUITIERS

Arbres, arbustes et fruitiers seront distribués gratuitement à la maison du patrimoine où vous pourrez également retirer des semences de prairies fleuries et brochures diverses au stand du Plan Communal de Développement de la Nature. Une rencontre à partager dans la convivialité et autour d'un bon vin chaud !

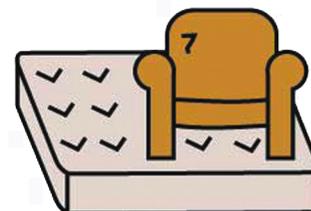
**Quand ?** Le samedi 26 novembre, de 10h00 à 12h00.

**Où ?** A la maison du patrimoine, rue de la Nouvelle Cure, 5 EVREGNIES (ESTAIMPUIS).

**Infos :** 056.48.13.23 ou 069.55.72.95.



**Intercommunale  
IPALLE  
069.84.59.88**



# L'AGENDA 21

## QUIZ 11.11.11 !

**Vendredi 18 novembre - 19h00** - Dans le cadre de l'opération 11.11.11 que soutient chaque année la Commune d'Estaimpuis, venez tester vos connaissances autour d'un quiz en équipe et dans la joie ! Récompense pour tous les participants ! Gratuit. Inscription souhaitée pour former les équipes : 069.55.72.95

## ATELIER

### «Récup-couture»

**Samedis 19 et 26 novembre - 14h00-18h00** - Avec Clarisse DAXHELET, alliez couture et imagination pour créer une écharpe «snood». En deux séances - Gratuit. Sur inscription : 069.55.72.95

## ENCOMBRANTS : UNE NETTE AMELIORATION

On se souvient de la collecte des encombrants d'avril qui a essuyé de nombreux refus avec, au final, des débris jonchant le sol et un surcoût pour la commune qui doit assurer la salubrité publique. Des mesures avaient donc été prises pour informer les Estaimpusiens sur ce que recouvre l'appellation « encombrants », et pour les sensibiliser davantage au tri sélectif et aux alternatives comme le parc à conteneurs ou le réseau des ressourceries. Résultat : pour la collecte de septembre, un tri en nette amélioration, moins de refus et des rues plus propres. Sur les 4.760 habitations de notre commune, une soixantaine de refus seulement ont été constatés. Un courrier d'avertissement a bien sûr été adressé aux citoyens «distracts». Pour la prochaine collecte, en cas de doute, n'hésitez pas à vous informer auprès de votre intercommunale Ipalle (069/84.59.88).



# COURS D'AQUARELLE

Intéressée par des cours d'aquarelle ? Débutantes et avancées ! Atelier : les lundis tous les 15 jours.

Début : lundi 12 septembre 2016 de 13h30 à 16h00 à la salle du Patronage à Néchin.

Pour plus d'information, contactez Christine au 0478/59.84.04 - Prix par séance : membre Vie Féminine : 7 euros et non membre : 9 euros.

Bienvenue à toutes ! Vie Féminine Picarde  
069.35.39.01 - 056.33.41.27  
16, rue Perdue 7500 Tournai -  
Picarde@viefeminine.be



# EVREGNIES BALADE NOCTURNE



Le Comité des Oeuvres sociales du Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL vous invite à un **BALADE NOCTURNE** programmée le **29 octobre 2016**, départ à **18h30** de l'école communale d'Evregnies.

Au retour soupe au potiron et croque-monsieur vous seront proposés... N'oubliez pas votre lampe de poche... ! Participation gratuite et déguisements «halloween» bienvenus !

## Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes



Notre prochaine conférence - débat : «Au fil du temps... le deuil d'un père», elle aura lieu le samedi 29 octobre à 14h30, à la salle du Grand Auditorio du Séminaire, rue des Jésuites, 28 à Tournai **ENTREE LIBRE.**

Nous recevons Monsieur Gérard GREBERT, Vice-Président de l'Association «Apprivoiser l'Absence» à Paris. Monsieur GREBERT a perdu, il y a 20 ans, son fils de 19 ans des suites d'un accident de voiture. Il partagera avec nous son cheminement de papa orphelin d'un enfant.

Contact : Marie DELECLUSE - Apper-Ecoute - 069-21 15 82 - [infos@apper-ht.be](mailto:infos@apper-ht.be) - [www.apper-ht.be](http://www.apper-ht.be)

L'APPER-Hainaut souhaite renforcer son équipe et recherche des bénévoles pouvant offrir quelques heures de leur temps, pour des ateliers de sécurité routière avec les enfants dans les écoles primaires de la province du Hainaut. Déplacements en camionnette et repas du midi assuré.

### Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez la permanence APPER-Hainaut au 069.34.67.24  
Par mail : [infos@apper-ht.be](mailto:infos@apper-ht.be)  
Visitez notre site : [www.apper-ht.be](http://www.apper-ht.be)

# VOTRE MAISON COMMUNALE VA FAIRE PEAU NEUVE

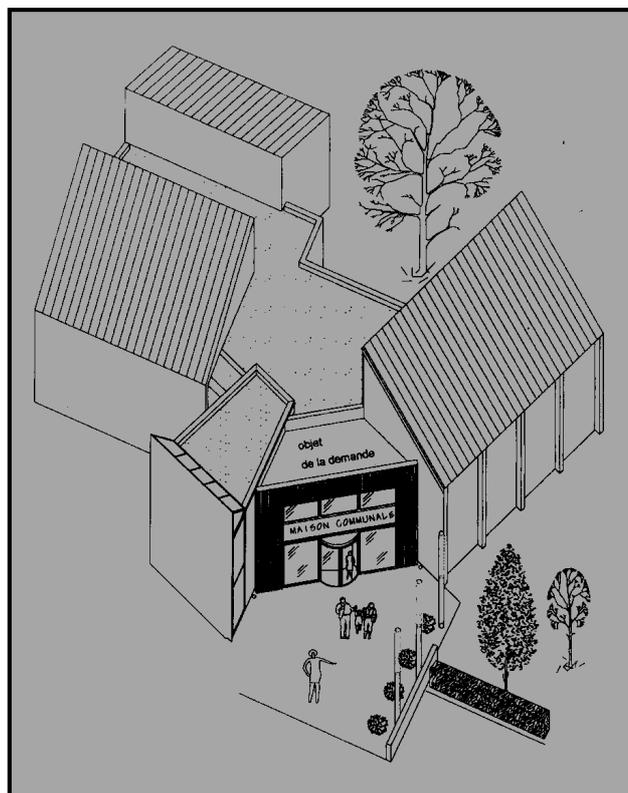
**Réfection de l'entrée, meilleure accessibilité aux PMR, économie d'énergie et davantage de places de parking...**

C'est un vent de fraîcheur qui va planer prochainement sur la Maison communale d'Estaimpuis. En effet, les autorités ont décidé de passer à l'action en rénovant le bâtiment de la rue de Berne. «La verrière va être retirée pour laisser place à une structure plus moderne à l'entrée principale», annonce Alexandre DECONINCK, responsable du service Urbanisme. «De plus, le bâtiment sera mis aux normes PMR avec la création d'un ascenseur qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès aux services situés à l'étage».

La nouvelle configuration des lieux verra l'entrée se doter d'une porte carrousel qui offrira un accès automatique plus aisé et permettant de réaliser de belles économies d'énergie. En outre, une salle de réunion sera réalisée à l'étage. Les travaux pourraient débuter en mai 2017 et dureront 6 mois. Le coût de l'opération est estimé à 120.000 euros.

## DU PARKING SUPPLEMENTAIRE...

En parallèle de ces travaux de rénovation, le parking sera également revu puisque le bâtiment servant de garage à la police sera rasé. Une dizaine de places de parking supplémentaires seront ajoutées. Coût de l'opération : 30.000 euros.



# Fêtes de septembre

**S**abotine à Evregnies, septième Estaim' Ravélo, jogging à Estaimpuis, la confrérie des Satcheux... les fêtes de l'Amitié franco-belge... les journées du Patrimoine... les week-ends de septembre ont été à nouveau des plus copieux... Comme chaque année, une multitude d'activités et de manifestations en tout genre étaient organisées également de part et d'autre de la frontière...



**Riverains et visiteurs furent à la fête...**

Art, culture, randonnée, brocante, jeux anciens, bourse aux collectionneurs, concerts, cortège des allumeurs, promenades en poney, kayak ou pédalo : il y en avait pour tous les goûts et tous les âges ! Une nouvelle fois, ces week-ends de fête, placés sous le signe de l'amitié et de la convivialité ont remporté un beau succès.